



Département des Pyrénées-Orientales  
Arrondissement de Prades

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

**n° 20250211004 – Acompte de subvention 2025 à l'Association « V'Cédill ».**

Le mardi 11 février 2025, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le vendredi le 7 février, se sont réunis à la salle Henri Demay du Conseil Municipal.

**13 présents :** Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Jean CLÉMENT Cécile DRAPIER, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

**4 absents :** Christian BERNARD, excusé, Amandine DUCHATEAU, excusée, Robert JASSEREAU, excusé, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Florence GONTRAN.

Le Conseil Municipal désigne **Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.**

### **Monsieur le Maire,**

**Présente** la demande adressée par l'Association Vinçanaise « V'Cédill » en faveur du versement d'un acompte de subvention pour l'exercice 2025, afin de pouvoir maintenir ses activités en ce début d'année ;

**Propose** d'attribuer à l'Association « V'Cédill » un acompte sur subvention de 1.500,00 € par avance sur les participations communales 2025, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Association en ce début d'année dont tout particulièrement l'organisation de la fête traditionnelle du « Tio-Tio », qui aura lieu le samedi 15 mars 2025 ;

**Rappelle** que le montant de subvention individualisé en 2024 pour ladite Association était de 12.000 €.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

soit 14 voix pour,

**Décide** l'attribution d'un acompte sur subvention pour l'exercice 2025 d'un montant de 1.500 € à l'association « V'Cédill », en faveur de l'organisation en ce début d'année du « Tio-Tio » qui aura lieu le samedi 15 mars 2025, à Vinça ;

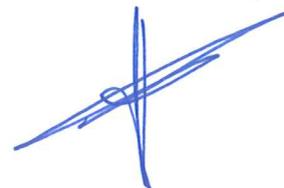
**Dit** que la dépense sera inscrite au budget principal 2025 de la Commune, au compte 65748.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



**Bruno GUÉRIN,**



**Maire de Vinça.**